## Abus et cléricalisme

par Alain Durand

Golias

4 novembre 2021

https://www.golias-editions.fr/2021/11/04/abus-et-clericalisme/

Il n'est plus possible de penser que les abus dans l'Eglise seraient des faits relevant essentiellement de responsabilité de ceux qui les commettent. Les abus sont liés à la façon dont est structurée l'institution ecclésiale, ne peuvent être imputés sans plus aux seules personnes individuelles. Pour le dire en un mot, les abus sont liés à la structure cléricale : la crise actuelle est systémique. Je voudrais me faire ici l'écho d'un article du Hervé Legrand, paru dominicain dans une spécialisée difficilement accessible au grand public : la « Revue des sciences philosophiques et théologiques », dans le numéro de juillet-septembre 2020 qui vient juste paraître avec ce retard que seules peuvent se permettre des « revues savantes ». L'article s'intitule dimensions systémiques de la crise des abus dans l'Eglise catholique et la réforme de l'ecclésiologie courante. Je citerai donc amplement l'auteur.

Les dysfonctionnements en question, selon le pape François,

sont imputables à l'institution elle-même et particulièrement à une « manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Eglise, très commune dans nombre de communautés dans lesquelles se sont vérifiés des abus sexuels, de pouvoir et de conscience » (Lettre au peuple de Dieu).

Le diagnostic d'Hervé Legrand passe par une prise en compte du « cléricalisme autoritaire caractéristique de certaines orientations marquantes du pontificat de Jean-Paul II ». Celui-ci a particulièrement insisté sur le fait, qu'à ses yeux, le sacerdoce des prêtres est « d'une autre essence que celle du sacerdoce commun », en insistant sur ce qui différencie le prêtre et les laïcs, au lieu de mettre l'accent sur la fonction pastorale. Dans une telle situation, « les détenteurs du sacerdoce conservent tous les pouvoirs, si bien que les laïcs, aujourd'hui en colère et humiliés, font valoir qu'il y aurait eu moins d'abus s'ils n'avaient pas été réduits au silence et à l'impuissance ». De plus, Jean-Paul II a considérablement renforcé la centralisation romaine, en réduisant au minimum le statut des conférences épiscopales et en renforçant le lien de chaque évêque au pape, etc. On connaît également le soutien donné aux acteurs de la nouvelle évangélisation, ces associations de fidèles dont les fondateurs, par dizaines, ont été condamnés pour délits sexuels. Enfin, « soucieux de conserver à l'Europe son âme chrétienne », il a insisté sur les mœurs, notamment en matière sexuelle, et promu une théologie de la femme dans laquelle Marie était un archétype.

L'assemblée, sujet intégral de la célébration L'auteur caractérise cette ecclésiologie par : « (1) la dichotomie rigide (ou la scission) entre les clercs et les laïcs; (2) la supériorité attribuée aux prêtres du fait de leur vocation; (3) le sacerdoce comme qualification de la personne des prêtres indépendamment de leur charge pastorale; (4) l'identification ontologique des prêtres avec le Christ.»

L'ecclésiologie courante actuelle se caractérise toujours par la scission clercs-laïcs. Dans son diocèse, l'évêque cumule les trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Un constat s'impose : l'autorité s'exerce sur l'Eglise et non pas en elle, contrairement à ce que voudrait la tradition de l'Eglise ancienne. L'autorité était alors intégrée dans les Eglises locales. Les chefs des communautés étaient élus, et les fidèles pouvaient même déposer leur évêque avec le concours des évêques voisins. « Qu'aucun évêque ne soit imposé à ceux qui ne le veulent pas », écrit saint Célestin Ier (pape 422-432). Les décisions étaient prises avec le presbyterium et les fidèles.

Lorsque le célibat deviendra la loi, « l'exercice du pouvoir religieux est incompatible avec l'exercice de la sexualité ». Autre déviation : la « vocation sacerdotale » comprise comme un appel intérieur adressé par Dieu à une personne, alors qu'il s'agit d'un appel fait par l'Eglise et approuvé par la communauté. Selon Hervé Legrand : « Le Nouveau Testament connaît une multiplicité de ministères pour servir l'Evangile et construire l'Eglise, mais il n'est pas favorable à un ministère cultuel-sacerdotal spécifique. » L'auteur poursuit : « La présidence de la vie liturgique est fermement fondée dans la présidence de la vie de l'Eglise plutôt que dans un sacerdoce dont les autres fidèles seraient privés. C'est l'assemblée dans son ensemble qui reste le sujet

intégral de la célébration. » L'auteur précise encore : « Tout en attribuant la présidence de l'Eucharistie aux présidents de l'Eglise, la première patristique est silencieuse sur un sacerdoce spécial qui n'appartiendrait qu'à eux seuls. L'assemblée est le sujet de la célébration eucharistique. »

Plus près de nous, après le Concile de Trente, l'accent sera mis sur le sacerdoce comme pouvoir de consacrer. L'ordination devient transmission d'un pouvoir sacré, sans lien requis avec une charge pastorale. Le cléricalisme autoritaire, qui va de pair avec cette théologie, prive les membres laïcs du peuple de Dieu de responsabilités, tandis que les clercs, pourvus du pouvoir sacré, sont identifiés à l'Eglise et en sont les seuls porte-parole à l'intérieur et à l'extérieur.

## « Tous unis par les liens de la charité »

En conclusion de ces analyses et de ces constats, je dirais pour ma part que les abus de pouvoir, qu'ils soient sexuels, spirituels, liturgiques, organisationnels, ne peuvent cesser que si l'on accepte une réelle déconstruction du système clérical. Cette déconstruction passe par des changements de structure, tant dans les modes de pensée que dans le système institutionnel hiérarchique. En finir avec le cléricalisme et le système des abus, c'est en finir avec l'institution hiérarchique qui fonctionne aujourd'hui aussi bien dans les têtes que dans la pratique. Une ecclésiologie qui reconnaît la centralité au peuple de Dieu est une ecclésiologie qui prend appui sur la communauté fraternelle des croyants, tous égaux dans l'accomplissement de leurs

diverses responsabilités, tous liés directement au Christ, tous unis par les liens de la charité. Nous sommes certainement loin d'imaginer à quelle révolution nous renvoie la perspective d'une fin du cléricalisme. Alain Durand - Pour aller plus loin : 694 ; Golias Hebdo n° 694 (Fichier pdf)